



Société des Régates d'Agde et du Cap

Compte-rendu du CA du 16 septembre 2025

Présents : tous les membres du CA sauf 3 absents excusés : Danielle Rigault, Vincent Barge, Olivier Storaï.

1- Bilan de la régate de Minuit

Régate agréable, bonne participation, super coucher de soleil et nuit de pleine lune. Bon retour de tous les skippers. Soupe à l'oignon excellente préparée par le Chef Alain.

2- Calendrier

Calendrier 2026

***Grunavacap** reste fixé au 29 mars, Gruissan aurait préféré une autre date mais pour nous ce n'est pas possible.

*Quelques changements dans le nom des régates :

- La régate du 11 janvier : **régate des Rois**
- La régate du 8 mars : **régate des Huîtres**
- Il faut trouver un nom de remplacement de la régate La Truffade.

Les membres du CA se mettent d'accord sur « **La Régate Festive** » : repas le samedi 2 mai (avec un traiteur) et régate le dimanche 3 mai 2026.

(Le calendrier rectifié est sur le site)

Régates à venir de 2025

***La Solitaire le samedi 20 septembre**

***Femme à la barre le dimanche 21 septembre** : des tee-shirts roses, ciblés « Femme à la barre », ont été commandés. Olivier avait obtenu aussi une dotation de 30 tee-shirts de la part de Hérault Sport, ils pourront servir de lots pour une autre régate.

Les avis de course sont sur le site

.

***Occitania Cup** les 27 et 28 septembre à Sète : Alain et Marc seront sur Oscar.

***Le Brescou d'Or IRC** les 11 et 12 octobre : prix de l'inscription maintenu à 80€ (avec restitution de 40€ et remboursement du prix du certificat de jauge 20€ pour les bateaux Sorac)
Samedi : briefing 13h, mise à disposition 14h

Dimanche : briefing 9h30, mise à disposition 10h45, résultats 17h30

Le samedi apéritif pour les équipages (Hélène-Anne et Joëlle se chargent des courses)

***Changement de dates pour 2 régates : régate du Port le 30 novembre et régate des Pieds gelés le 14 décembre (calendrier à jour sur le site)**

3- Evénements auxquels participent la Sorac

***Windsurf à la Franqui (Leucate)** du 17 au 23 octobre : championnat de France et International. Alain et Marc y seront avec Oscar.

***Opti Cup** du 27 au 31 octobre : les organisateurs ne souhaitent pas utiliser Arcos comme bateau (pas assez rapide) mais un zodiac la présence de Alain et de Marc ne s'impose peut-être pas

***Salon Nautique du Cap d'Agde** du 29 octobre au 2 novembre : pas de place sur un ponton pour Oscar. Sur ber éventuellement ?

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 37 84 72 17

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>



Société des Régates d'Agde et du Cap

Voir avec Liliana, la responsable du salon, si on peut avoir une place ou peut-être derrière le bateau de la SNSM. Rémi propose de s'occuper de ce problème.

Jean-Marc a préparé un flyer avec un QRCode pour voir le calendrier, 1000 feuillets qui pourront être facilement redistribués tout au long de l'année 2026 (ni date ni année)

4- Oscar

L'assurance a enfin remboursé aujourd'hui même : **7731€**

Chantier 5500€ (pose gratuite d'une plaque en inox pour protéger l'étrave)

Peintre 2300€

Menuisier 1300€

Les travaux de menuiserie ne sont pas encore faits, on trouve la facture du menuisier très élevée (plaque de contre-plaqué à poser) mais il a acheté le matériel. Si on peut récupérer le matériel et le payer au menuisier, Robert Roman, menuisier marine, se propose de terminer les travaux. Le remboursement de l'assurance adverse ne couvre pas tous les frais, le club est déficitaire de 1200€ en raison de la vétusté appliquée par l'assurance !...

5- SODEAL

Alain a reçu une relance téléphonique de Julie chargée de solder les comptes de la Sodeal mais il est hors de question que le club paie 4400€ alors que le port est devenu municipal au 1^{er} juin 2025. Il semble logique que l'on ne paie que pour les 5 premiers mois.

Attendons plus d'infos. Normalement nous ne devrions payer à l'avenir que les fluides. Pour le ponton, pas d'info à ce jour.

6- Divers

*Problème d'un prélèvement de 50€ de la part d'Orange, tous les mois ! peut-être pour une box que nous n'utilisons pas. A annuler après vérification.

*Quelques augmentations de la part de la FFV : licence équipier 132€, licence skipper 177€ pour 2026, licence journalière 27€ (26€ FFV +1€ pour le club), licence 4 jours 57€ (55€ FFV+2€ pour le club).

Pas d'augmentation de l'adhésion au club pour 2026 (Joëlle nous dit que les finances du club ne l'imposent pas). En revanche augmentation à prévoir pour 2027, à mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG.

*La météo du dimanche 21 septembre pour la régates « Femme à la barre » ne s'annonce pas bonne du tout (pluie, orage, houle), on prévoit 2 dates de report possible le 9 novembre ou le 23 novembre.

***Prochain CA : le mardi 16/12/2025 à 18h15**

Fin du CA 20h30

Secrétaire de séance
Armelle

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 37 84 72 17

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>